



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 11 mai 2021 — N° 189**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---



La séance est ouverte à 10 heures.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

Moment de recueillement

---

**Crédits budgétaires**

*Crédits de l'Assemblée nationale*

Conformément à l'article 286 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits budgétaires de l'Assemblée pour l'exercice financier 2021-2022.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 978 en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

---

À 10 h 01, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux quelques instants.

**11 mai 2021**

---

Les travaux reprennent à 10 h 07.

---

*Commission plénière*

M. Picard, premier vice-président, informe la commission que la durée maximale de cette étude a été fixée à 2 heures et que la répartition du temps de parole a été prévue comme suit : 20 minutes sont allouées à M. le président pour ses remarques préliminaires; 47 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 31 minutes 20 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 7 minutes 50 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 7 minutes 50 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 1 minute 30 secondes chacun. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants sera redistribué entre les groupes parlementaires d'opposition selon les proportions établies ci-dessus.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, les travaux de la commission plénière se poursuivent au-delà de 12 heures.

---

L'étude des crédits de l'Assemblée nationale étant terminée, Mme Lavallée (Repentigny), membre de la commission plénière, fait rapport à l'Assemblée.

---

À 12 h 12, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

---

Les travaux reprennent à 13 h 40.

---

11 mai 2021

---

## AFFAIRES COURANTES

### Déclarations de députés

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise des familles.

---

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Christopher Howard pour son geste d'altruisme.

---

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de souligner le travail du Centre d'hébergement multiservice de Mirabel.

---

Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Claudia Chebin pour ses 25 ans de service au sein du conseil d'administration du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges.

---

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le lancement des travaux pour la construction d'un nouveau pont sur la route 104 dans la circonscription de Saint-Jean.

---

**11 mai 2021**

---

Mme Perry Mélançon (Gaspé) fait une déclaration afin de souligner l'ouverture prochaine de la Buvette Thérèse.

---

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner les 20 ans de service de Mme Maude Ouellet-Savard au sein de la Marine royale canadienne.

---

Mme Dorion (Taschereau) fait une déclaration afin d'inviter les citoyens à témoigner de leur expérience sur le thème de vieillir à la maison.

---

Mme Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter Mme Mathilde Fortier pour ses performances sportives en soccer freestyle.

---

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire du Club Lions de Repentigny inc.

---

À 13 h 51, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 14 h 02.

---

11 mai 2021

---

Moment de recueillement

### Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, dépose :

Le plan stratégique 2021-2025 de la Commission des services juridiques.  
(Dépôt n° 2534-20210511)

\_\_\_\_\_

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel 2020 du Conseil de gestion de l'assurance parentale.  
(Dépôt n° 2535-20210511)

Puis, il dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 23 mars 2021 par Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé) concernant la mise en place de mesures visant à améliorer les conditions sociales et économiques des résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord.  
(Dépôt n° 2536-20210511)

\_\_\_\_\_

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Nichols (Vaudreuil) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 12 mai 2021, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ». (Dépôt n° 2537-20210511)

**11 mai 2021**

---

**Dépôts de rapports de commissions**

M. le président dépose les rapports des commissions parlementaires qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2021-2022 :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles;

(Dépôt n° 2538-20210511)

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire;

(Dépôt n° 2539-20210511)

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation;

(Dépôt n° 2540-20210511)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail;

(Dépôt n° 2541-20210511)

Le rapport de la Commission des finances publiques;

(Dépôt n° 2542-20210511)

Le rapport de la Commission des institutions;

(Dépôt n° 2543-20210511)

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens;

(Dépôt n° 2544-20210511)

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux;

(Dépôt n° 2545-20210511)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement.

(Dépôt n° 2546-20210511)

11 mai 2021

---

### Dépôts de pétitions

M. Marissal (Rosemont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 196 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une révision de la politique de rémunération d'Investissement Québec.  
(Dépôt n° 2547-20210511)

---

Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 225 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le changement des modalités encadrant les acquisitions gouvernementales afin de favoriser l'achat local.  
(Dépôt n° 2548-20210511)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Montpetit (Maurice-Richard), conjointement avec M. Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. Thouin (Rousseau), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois de l'ouïe et de la communication et rappelle qu'au Québec, quatre à six bébés sur mille présentent une atteinte auditive à la naissance et que pour un bébé sur mille cette atteinte est permanente;

3695

**11 mai 2021**

---

QU'elle souligne que les enfants qui présentent une surdité sont privés d'une source d'apprentissage importante et que ceci peut notamment avoir des conséquences sur le développement du langage, la socialisation et la réussite éducative;

QU'elle rappelle que le dépistage précoce de la surdité permet aux professionnels de l'audition d'intervenir rapidement pour accompagner et traiter les enfants;

QU'elle souligne que seulement 42 % des nourrissons nés au Québec en 2019-2020 ont eu droit à un test de dépistage de la surdité;

QU'elle rappelle que le Programme de dépistage de la surdité chez les nouveau-nés n'est toujours pas disponible dans tous les lieux de naissance du Québec;

QU'enfin, elle demande au gouvernement la mise en place du Programme de dépistage de la surdité chez les nouveau-nés dans tous les lieux de naissance du Québec d'ici la fin de l'année 2021.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **979** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

---

**11 mai 2021**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Dorion (Taschereau), conjointement avec Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, Mme St-Pierre (Acadie), M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que la production culturelle québécoise et sa spécificité sont menacées par l'absence d'encadrement des grandes plateformes de contenu en ligne comme Netflix ou Spotify;

QU'elle souligne l'importance des nombreuses représentations faites de longue date par le Québec pour défendre son droit à l'exception culturelle, notamment auprès de l'UNESCO et du gouvernement canadien;

QU'elle reconnaisse que l'actuel projet de loi C-10 déposé à la Chambre des communes, qui vise à assurer une contribution des grandes plateformes en ligne à la production culturelle canadienne et québécoise ainsi qu'une assurance de découvrabilité de ce contenu culturel sur ces plateformes, constitue une avancée significative pour la protection et la promotion de la culture québécoise et que, par conséquent, elle affirme son appui aux mesures proposées par ce projet de loi;

QU'elle exige du gouvernement canadien qu'il réglemente strictement ces plateformes, afin d'assurer une large part de création, de production et de présentation d'émissions originales de langue française, tel que demandé par de nombreux acteurs de milieu de la culture et des communications au Québec;

QU'elle exige du gouvernement fédéral qu'il respecte les compétences législatives et les interventions du Québec dans ce domaine;

QUE l'Assemblée nationale rappelle l'existence d'un consensus politique historique en faveur du rapatriement au Québec de tous les pouvoirs en matière de culture et de communications et de tous les budgets fédéraux en culture et communications selon la proportion historique du Québec et qu'elle demande au gouvernement du Québec de travailler en ce sens.

**11 mai 2021**

---

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **980** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Thouin (Rousseau), propose :

QUE l'Assemblée nationale, en vertu du principe du droit des peuples à l'autodétermination, reconnaisse le droit du peuple écossais de disposer par lui-même de son avenir par voie référendaire.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **981** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

---

**11 mai 2021**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, conjointement avec M. Barrette (La Pinière), M. Marissal (Rosemont), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Thouin (Rousseau), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 50<sup>e</sup> anniversaire du Conseil du trésor et de son secrétariat créé au lendemain de la Révolution tranquille, le 1<sup>er</sup> avril 1971;

QU'elle reconnaisse le rôle de ce comité ministériel et de son secrétariat au sein de l'appareil gouvernemental qui demeure toujours aussi pertinent;

QU'elle rappelle qu'un demi-siècle plus tard, il est toujours nécessaire de préserver la qualité des services, d'évaluer et d'améliorer les programmes publics de même que d'investir chaque dollar au bon endroit;

QU'elle rappelle que l'un des rôles essentiels du Conseil du trésor et de son secrétariat est d'assurer le recrutement et la rétention d'employé.es de l'État afin de préserver l'expertise au sein de la fonction publique;

QU'elle reconnaisse par le fait même ses responsabilités essentielles qui permettent de gérer la performance de l'administration, les infrastructures publiques, les ressources humaines, contractuelles, financières et informationnelles de l'État grâce aux employés de cette organisation;

QU'enfin, elle remercie ces femmes et ces hommes qui se sont investis, au sein de cette institution, au cours des cinquante dernières années pour le mieux-être de l'ensemble des Québécois.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

**11 mai 2021**

---

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **982** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Fournier (Marie-Victorin), conjointement avec Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Perry Mélançon (Gaspé) et M. Ouellette (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Canada de permettre les demandes de permis de travail ouvert transitoire (PTOT) dans l'attente du traitement des demandes de résidence permanente, ainsi que les demandes de résidence permanente à travers le programme des travailleurs qualifiés sélectionnés par le Québec et ce, en ligne;

QU'elle demande à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada de traiter prioritairement et avec célérité les dossiers de résidence permanente des personnes sélectionnées résidant déjà au Québec.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **983** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

11 mai 2021

---

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 82, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 10 mars 2020;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 79, Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. le président informe l'Assemblée que, le mercredi 12 mai 2021, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Nichols (Vaudreuil).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que l'ensemble du Québec vit présentement une crise du logement fondée notamment sur les enjeux d'accès à la propriété, d'accès aux logements abordables et aux logements sociaux;

QU'elle reconnaisse que le taux d'inoccupation de logements locatifs au Québec est à son plus bas niveau;

**11 mai 2021**

---

QU'elle reconnaisse que la capacité financière des ménages d'acquérir une propriété s'est détériorée au Canada dans le premier trimestre de 2021, tel qu'il est démontré dans le rapport de l'indice d'abordabilité Desjardins publié la semaine dernière;

QU'elle demande notamment au gouvernement caquiste de procéder à la modernisation du régime d'accès à la propriété (RAP), de mettre en place un crédit de taxes qui serait compensé directement aux municipalités afin d'encourager la création de logements abordables en régions et de doubler le nombre de logements sociaux dont la construction est prévue cette année;

QU'enfin, elle exige du gouvernement caquiste le dépôt d'un plan exhaustif afin de pallier la crise du logement, incluant le dépôt d'un plan d'action pour le 1er juillet prochain afin d'éviter que des centaines de ménages se retrouvent à la rue.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

À 15 h 04, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 15 h 14.

---

11 mai 2021

---

## Projets de loi du gouvernement

### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 84, Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement, ainsi que les amendements transmis par M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, M. Tanguay (LaFontaine) et Mme Hivon (Joliette).

Ces amendements sont déclarés recevables, à l'exception des amendements transmis par le député de LaFontaine au premier alinéa de l'article 20 et à l'article 36 du projet de loi, qui eux, sont déclarés irrecevables. En effet, ces amendements entraîneraient de façon certaine des dépenses d'argent supplémentaires, sans aucune autre autorisation législative, et ces dépenses résulteraient en une ponction directe et immédiate de sommes à même le fonds consolidé du revenu. Or, la jurisprudence parlementaire a établi que de tels amendements présentés par des députés qui ne sont pas ministres sont contraires à l'initiative financière de la Couronne, ce qui les rend irrecevables.

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, informe l'Assemblée que l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, recommande l'étude du projet de loi n° 84.

Après débat, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, procède à la mise aux voix des amendements; à 16 h 43, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021.

---

Les travaux reprennent à 16 h 46.

---

Est mis aux voix l'amendement proposé par M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

**11 mai 2021**

---

L'amendement est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **984** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, procède à la mise aux voix individuelle des amendements de M. Tanguay (LaFontaine) et de Mme Hivon (Joliette) et à leur lecture.

Est d'abord mis aux voix l'amendement de M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 6; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **985** en annexe)

Pour : **46** Contre : **73** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix l'amendement de M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 20; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **986** en annexe)

Pour : **46** Contre : **73** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix l'amendement de M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 30; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

**11 mai 2021**

---

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **987** en annexe)

Pour : **46** Contre : **73** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix l'amendement de M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 42; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **988** en annexe)

Pour : **46** Contre : **73** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix l'amendement de M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 47; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **989** en annexe)

Pour : **46** Contre : **73** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix l'amendement de M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 171; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **990** en annexe)

Pour : **46** Contre : **73** Abstention : **0**

**11 mai 2021**

---

Est ensuite mis aux voix l'amendement de Mme Hivon (Joliette) à l'article 3; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **991** en annexe)

Pour : **46** Contre : **73** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix l'amendement de Mme Hivon (Joliette) à l'article 13; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **992** en annexe)

Pour : **46** Contre : **73** Abstention : **0**

Est enfin mis aux voix le rapport tel qu'amendé de la Commission des institutions; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

Le rapport tel qu'amendé est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **993** en annexe)

Pour : **111** Contre : **8** Abstention : **1**

#### *Adoption du principe*

M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 83, Loi concernant principalement l'admissibilité au régime d'assurance maladie et au régime général d'assurance médicaments de certains enfants dont les parents ont un statut migratoire précaire, soit maintenant adopté.

**11 mai 2021**

---

Après débat, la motion est mise aux voix; à 17 h 25, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 17 h 26.

\_\_\_\_\_

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **994** en annexe)

Pour : **120** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 83 est adopté.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 83 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **995** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

\_\_\_\_\_

**11 mai 2021**

---

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, propose que le principe du projet de loi n° 49, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de Mme Nichols (Vaudreuil).

### **Débats de fin de séance**

À 18 h 32, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Tanguay (LaFontaine) à M. Lacombe, ministre de la Famille, portant sur le sujet suivant : « Le nombre réel d'enfants en attente d'une place en service de garde au Québec ».

---

À 18 h 45, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 12 mai 2021, à 9 h 40.

*Le Président*

**FRANÇOIS PARADIS**

11 mai 2021

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 978)

POUR - 107

Allaire (CAQ)	David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Arcand (PLQ)	Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)
Asselin (CAQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Richard (PQ)
Bélangier (CAQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Bonaventure)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Samson (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	McCann (CAQ)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Nichols (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ouellet (PQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Tardif (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	Thériault (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	Weil (PLQ)

11 mai 2021

---

Sur la motion de Mme Montpetit (Maurice-Richard), conjointement avec M. Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. Thouin (Rousseau):

(Vote n° 979)

**POUR - 118**

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Mélançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
Ciccione (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Côte-du-Sud)	

**11 mai 2021**

---

Sur la motion de Mme Dorion (Taschereau), conjointement avec Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, Mme St-Pierre (Acadie), M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

**(Vote n° 980)**

*(Identique au vote n° 979)*

---

Sur la motion de M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Thouin (Rousseau) :

**(Vote n° 981)**

*(Identique au vote n° 979)*

---

Sur la motion de Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, conjointement avec M. Barrette (La Pinière), M. Marissal (Rosemont), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Thouin (Rousseau) :

**(Vote n° 982)**

*(Identique au vote n° 979)*

---

**11 mai 2021**

---

Sur la motion de Mme Fournier (Marie-Victorin), conjointement avec Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Perry Mélançon (Gaspé) et M. Ouellette (Chomedey) :

**(Vote n° 983)**

*(Identique au vote n° 979)*

---

11 mai 2021

---

Sur l'amendement proposé par M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice :

(Vote n° 984)

**POUR - 119**

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Côte-du-Sud)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	(Berthier)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Richard (PQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Robitaille (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Rousselle (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	(Bonaventure)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Bussièrre (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Samson (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Sauvé (PLQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Simard (CAQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Skeete (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Tardif (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellette (IND)	Thériault (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Thouin (IND)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	Weil (PLQ)
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)

11 mai 2021

---

Sur l'amendement proposé par M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 6 :

(Vote n° 985)

**POUR - 46**

Anglade (PLQ)	Fontecilla (QS)	Marissal (QS)	Rizqy (PLQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Massé (QS)	Robitaille (PLQ)
Arseneau (PQ)	Gaudreault (PQ)	Melançon (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Montpetit (PLQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Bonaventure)
Birnbaum (PLQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	St-Pierre (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Leduc (QS)	Ouellette (IND)	Tanguay (PLQ)
David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Perry Mélançon (PQ)	Thériault (PLQ)
Derraji (PLQ)	Lessard-Therrien (QS)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Dorion (QS)	Maccarone (PLQ)	Richard (PQ)	Zanetti (QS)

**CONTRE - 73**

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Bélanger (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Blais (CAQ)	Foster (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)
(Prévost)	Girard (CAQ)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Champlain)	Reid (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Groulx)	(Lotbinière-Frontenac)	Rouleau (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girault (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Boutin (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Les Plaines)	(Montarville)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Samson (CAQ)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Legault (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	(Chapleau)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Julien (CAQ)	(Chauveau)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (IND)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	McCann (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
		(Soulanges)	

**11 mai 2021**

---

Sur l'amendement proposé par M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 20 :

**(Vote n° 986)**

*(Identique au vote n° 985)*

---

Sur l'amendement proposé par M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 30 :

**(Vote n° 987)**

*(Identique au vote n° 985)*

---

Sur l'amendement proposé par M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 42 :

**(Vote n° 988)**

*(Identique au vote n° 985)*

---

Sur l'amendement proposé par M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 47 :

**(Vote n° 989)**

*(Identique au vote n° 985)*

---

**11 mai 2021**

---

Sur l'amendement proposé par M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 171 :

**(Vote n° 990)**

*(Identique au vote n° 985)*

---

Sur l'amendement proposé par Mme Hivon (Joliette) à l'article 3 :

**(Vote n° 991)**

*(Identique au vote n° 985)*

---

Sur l'amendement proposé par Mme Hivon (Joliette) à l'article 13 :

**(Vote n° 992)**

*(Identique au vote n° 985)*

---

11 mai 2021

Sur le rapport tel qu'amendé de la Commission des institutions :

**(Vote n° 993)**

**POUR - 111**

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélangier (CAQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Montarville)
(Prévost)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Samson (CAQ)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	Groncin (CAQ)	(Chauveau)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Skeete (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bussière (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Marissal (QS)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	Tardif (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Massé (QS)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Carmant (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Ménard (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charest (CAQ)	Labrie (QS)	Montpetit (PLQ)	Thouin (IND)
Charette (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Nichols (PLQ)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellette (IND)	Zanetti (QS)
Ciccione (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	
Dansereau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	
David (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dorion (QS)	LeBel (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dubé (CAQ)	(Champlain)	Proulx (CAQ)	
		(Berthier)	

**CONTRE - 8**

Arseneau (PQ)	Hivon (PQ)	Richard (PQ)
Bérubé (PQ)	Ouellet (PQ)	Roy (PQ)
Gaudreault (PQ)	Perry Mélançon (PQ)	(Bonaventure)
(Jonquière)		

**ABSTENTIONS - 1**

Fournier (IND)

11 mai 2021

---

Sur la motion de M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux :

(Vote n° 994)

**POUR - 120**

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (IND)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellette (IND)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Côte-du-Sud)	

11 mai 2021

---

Sur la motion de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 995)

**POUR - 117**

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	(Chapleau)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Groncin (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)	
	(Champlain)		